

Période d'inscription	du 15 janvier au 16 février
Sélection des questions locales et choix des référents	Pendant la période d'inscription
Communication de l'enquête auprès des salariés	Entre le 26 février et 8 mars
Terrain (participation des salariés)	Du 12 mars au 30 mars
Communication des résultats aux organismes	Première partie le 14 mai Rapport complet Fin août

Vos contacts

Pascal Clément,
chef de projet BSI
✉ bsi@ucanss.fr
☎ 01.45.38.81.24

*Direction des relations
sociales institutionnelles*

Ou auprès de BVA
✉ ucanss@bva.fr



Baromètre social 2018

Mettre en place le BSI

Un baromètre de climat social est un outil de connaissance de l'état d'esprit des salariés et de pilotage des actions en matière de ressources humaines. Mais c'est aussi un acte fort de communication, car les salariés ont l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel.

Clés de réussite du BSI

Proposer aux salariés de participer au BSI traduit l'attention portée par la direction à l'amélioration de la qualité de vie au travail, c'est donc un engagement envers eux. Les clés de réussite du BSI sont la préparation de l'enquête et la communication sur la démarche.

Préparation de l'enquête

Bien préparer le BSI c'est anticipé sur toutes étapes de l'administration. Vous trouverez l'agenda du BSI 2018 en fin de brochure.

Communication sur la démarche

La communication est primordiale pour expliquer la démarche et informer les salariés sur le planning de l'enquête. Cette année plusieurs supports vous sont proposés.



Le site BSI de l'UCANSS : <http://ucanss-bsi.fr/>

Chaque organisme bénéficie d'un espace personnalisé qui regroupe des informations sur l'identité de l'organisme (nom du directeur, référents BSI etc.)

Les identifiants de connexion correspondent à l'organisme, il n'y a pas d'identifiants par individus. Il faut donc partager les identifiants organisme auprès de chaque personne susceptible de se connecter au site BSI UCANSS.

Deux possibilités :

1- Votre organisme est déjà inscrit sur le site

La connexion s'effectue avec l'identifiant et le mot de passe que vous utilisez habituellement

2 - Votre organisme n'est pas inscrit sur le site

Inscription par le lien « [Cliquez ici](#) » si vous n'êtes pas encore inscrit sur ce site », présent en haut et à droite de l'écran et vous choisissez vous-même votre identifiant et mot de passe.



Attention, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons plus communiquer vos mots de passe

Si le mot de passe est perdu, vous devez cliquer sur « mot de passe oublié » et réinitialiser un nouveau mot de passe.

Pour ce faire, il est nécessaire de connaître l'adresse mail qui sert d'identifiant à l'organisme puisque le lien permettant la réinitialisation sera envoyé à cette adresse. **Si votre adresse mail a également été oubliée, vous devez envoyer un message à BVA, ucanss@bva.fr, en signalant le nom de votre organisme et la nouvelle adresse mail d'identification.**

Nouvel onglet sur le site "supports clés en main"

En plus des onglets habituels : bibliothèque complémentaire, vos résultats, etc.

L'onglet « supports clés en main » a été installé sur le site

De nombreux organismes souhaitent bénéficier de supports sur la communication du BSI ou les enquêtes complémentaires

Pour faciliter votre communication auprès de vos salariés sur le BSI 2018, vous aurez accès au logo du BSI, à des affiches que vous pourrez éditer

Trois vidéos sont également à votre disposition



Choix des référents de l'organisme et des questions locales, avant la commande du BSI

Avant toute commande du BSI vous devez choisir deux référents BSI et vos questions locales, car ces informations vous seront demandées lors de l'inscription

• **Deux référents du BSI - champs obligatoires**

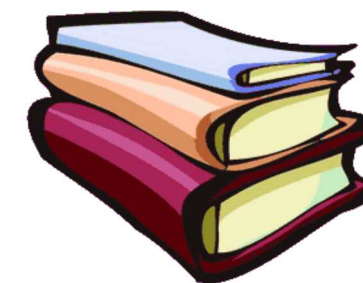
Ces personnes seront nos contacts pour l'UCANSS et BVA pendant la période d'administration du BSI. Elles pourront également nous solliciter pour des compléments d'information sur le dispositif ou pour des conseils sur la mise en oeuvre du BSI.

• **Les questions locales**

Le choix des questions locales est avant tout un processus de validation assez long (choix par les RH de l'organisme, proposition au CODIR, éventuellement passage au CE).

Pour faciliter le choix de vos questions, une bibliothèque de est à votre disposition sur le site BSI et en annexe de la lettre circulaire.

Vous avez également la possibilité de libeller vos questions en communiquant une pièce jointe sous Word ou Excel.



Commande et résultats du BSI

• **Commande**

Vous devez vous connecter au site du BSI et identifier votre organisme

Cliquer sur l'onglet "votre organisme" pour vérifier vos informations et si besoin les modifier (bouton "modifier ces informations")

Cliquer ensuite sur l'onglet "inscription au BSI 2018" et laisser vous guider

Un bon de commande sera transmis au directeur et aux deux référents.

• **Résultats**

Une première série de résultats seront disponibles sur le site début mai, afin de vous donner une tendance avant la communication de l'intégralité du rapport complet fin aout

